

**Votre Excellence, Mr Philippe Lalliot, Ambassadeur de la République Française au Sénégal,**  
**Monsieur le Ministre Secrétaire général de la Présidence**  
**Mesdames et Messieurs**  
**Distingués participants et invités,**

Merci d'être venus pour célébrer nos efforts et le travail que nous menons ensemble dans la lutte contre la cybercriminalité. En effet, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale et de la Commission pour la Prévention du Crime et la Justice Pénale des Nations Unies, l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime a pour mandat d'aider les États membres en ce domaine.

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre basé à Dakar, dont j'assume la direction par intérim, travaille à la lutte contre la cybercriminalité en Afrique et au Sénégal dans le cadre du Programme mondial de lutte contre la Cybercriminalité, par le renforcement des capacités et l'assistance technique, notamment grâce à notre forte collaboration avec nos partenaires que sont le Sénégal et la France.

Toute ma gratitude va à l'Ambassadeur du France et au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères grâce au soutien duquel cette formation a été possible.

Je tiens également à remercier les autorités sénégalaises, plus particulièrement son Excellence Macky Sall, Président de la République, pour avoir mis à notre disposition le cadre novateur et hautement technologique de l'Ecole Nationale de Cybersécurité à Vocation Régionale, pour cette formation, ainsi que toute la logistique qui va avec.

Mr L'ambassadeur,

Mr le représentant du président,

L'une des conséquences de la pandémie de la Covid-19 est l'augmentation du nombre de personnes connectées sur Internet. En effet, avec le confinement, la plupart des activités scolaires, professionnelles ou récréatives se passent désormais en ligne. Par ailleurs, avec les mesures de confinement, la plupart d'entre nous sont à la maison, avec souvent un meilleur accès aux écrans mais aussi aux caméras. Le nombre de personnes, en particulier les enfants, qui peuvent devenir victimes de crimes en ligne a donc mathématiquement augmenté.

Cette connectivité accrue a également donné lieu à une forte augmentation du nombre de criminels opérant en ligne depuis le début de la pandémie. En effet, de nombreux criminels essaient de gagner de l'argent grâce à la pandémie et ces crimes suivent des schémas relativement similaires dans le monde entier. Les cybercriminels proposent en ligne des services et des médicaments qui ne fonctionnent pas ou n'existent pas; ils diffusent de la désinformation sur la pandémie; ils mènent des escroqueries par hameçonnage qui leur permettent de manipuler les gens afin qu'ils dévoilent leurs mots de passe et leurs informations personnelles et profitent de la naïveté des enfants, en se liant d'amitié avec eux pour leur soutirer des informations importantes ou les faire chanter.

Les cybercriminels utilisent toutes ces ficelles, et bien d'autres, pour tenter de tirer parti de l'accès accru à Internet mais aussi des peurs et du désespoir liés aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie.

Nous devons donc rester vigilants et sensibiliser les populations afin qu'elles ne tombent pas dans le piège de ces cybercriminels. Notre engagement vise non

seulement à soutenir le gouvernement du Sénégal dans ce travail de sensibilisation pour protéger ses citoyens, mais également dans sa lutte contre la cybercriminalité.

L'un des principaux défis que nous constatons dans les enquêtes sur la cybercriminalité est de découvrir l'identité et l'emplacement du cybercriminel. Souvent, les cybercriminels utilisent des logiciels et des techniques en ligne qui masquent leur identité et leur localisation, ce qui rend difficile une enquête sur leurs crimes.

Les victimes sont également souvent réticentes à signaler les cybercrimes en raison de leur embarras ou de leur incapacité à savoir clairement si un crime réel a eu lieu. Cependant, les preuves numériques qui peuvent être collectés au cours de nombreuses enquêtes sur la cybercriminalité, peuvent être très solides et extrêmement utiles pour identifier un cybercriminel.

Par ailleurs, ce qui se passe après l'arrestation est tout aussi important que l'enquête, car la police doit savoir comment examiner et stocker correctement ces preuves numériques afin de les conserver pour toute procédure pénale et judiciaire qui s'ensuivra. Et les procureurs et les juges doivent savoir comment évaluer ces preuves et les présenter lors d'un procès.

Ainsi, avec des formations appropriées pour les forces de l'ordre, comme la formation de cette semaine, et plus largement pour tous les acteurs de la chaîne pénale, nous avons tous une meilleure chance d'arrêter les cybercriminels avant qu'ils ne fassent d'autres victimes.

La cybercriminalité nous touche tous, de la sécurité nationale d'un pays à la sécurité des banques, des entreprises ou des collectivités locales. Il est donc important que

tous les acteurs travaillent ensemble pour lutter contre la cybercriminalité, soutenir le développement et permettre que le monde reste un lieu sûr pour tous. Il est également essentiel que les pays augmentent leurs investissements pour lutter contre la cybercriminalité, enquêter sur celle-ci, poursuivre les cybercriminels et contribuer à assurer la sécurité de tous les citoyens en ligne.

Nous nous réjouissons de notre coopération et de notre collaboration continues avec nos partenaires au Sénégal et en France pour aider à lutter contre la cybercriminalité en Afrique de l'Ouest et du Centre, et en particulier au Sénégal.

Je vous remercie.

Merci de votre attention !